

Forêts de la République démocratique du Congo: Une solution au problème de réchauffement climatique

[Forests in the Democratic Republic of Congo: A solution to the problem of global warming]

BELA NGBE Jean de Dieu

Assistant, Université du Bas Uélé, Province du Bas-Uélé, RD Congo

Copyright © 2025 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: In carrying out this study, our main objective was to demonstrate, through the opinions of stakeholders involved in forest management in the DR Congo, that the latter is a solution to the problem of global warming. To achieve this, we collected data from 98 agents of public and private organizations working on environmental issues in the DRC, in Kinshasa, Kisangani and Yangambi. A questionnaire was administered to these agents. We then consulted various documents relating to Congolese forest management.

In analyzing the data, we found that the DRC is a real solution to the problem of global warming, thanks to its forests with a high capacity for CO₂ sequestration, the strategic minerals used in the manufacture of batteries and electric cars, and the production of renewable energies. The payment of carbon credits equivalent to the CO₂ stored or captured by forests and peatlands, the effective commercialization of carbon sinks, the rewarding of damage caused by the effects of climate change, and the financing of climate change mitigation and adaptation projects and programs are the positive stakes in the DRC's fight against global warming.

These results stipulate, as implications, the sensitization of all the actors, the implementation of alternative actions for the benefit of the communities bordering the forests finally to safeguard the assets in forest conservation.

KEYWORDS: forest, strategic minerals, global warming, DR Congo, peatland.

RESUME: En réalisant cette étude, notre objectif majeur était de démontrer, à travers les avis des acteurs impliqués dans la gestion de la forêt de la RD Congo, que cette dernière est une solution au problème de réchauffement climatique. Pour y parvenir, nous avons collecté les données auprès de 98 agents des organisations publiques et privées qui travaillent sur des thématiques environnementales en RDC à Kinshasa, à Kisangani et à Yangambi. A ces agents, un questionnaire a été administré. Ensuite, nous avons consulté les différents documents relatifs à la gestion de la forêt congolaise.

Lors des analyses des données, nous avons constaté que la RDC est vraiment un pays solution au problème du réchauffement climatique à cause de ces forêts avec une grande capacité de séquestration de CO₂, les minéraux stratégiques utilisés dans la fabrication de batteries et les voitures électriques, et enfin la production des énergies renouvelables. Le paiement des crédits carbone en équivalence de CO₂ stockés ou captés par les forêts et tourbières, la commercialisation effective des puits carbone, la récompense des dommages causés par les effets du changement climatique, et le financement des projets et programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique constituent les enjeux positifs de la lutte contre le réchauffement climatique de la RDC.

Ces résultats stipulent, comme implication, la sensibilisation de tous les acteurs, la mise en place des actions alternatives au profit des communautés riveraines des forêts enfin de sauvegarder les acquis en matière de la conservation forestière.

MOTS-CLEFS: forêt, minéraux stratégiques, réchauffement climatique, RD Congo, tourbière.

1 INTRODUCTION

En ces jours, la crise climatique mondiale est devenue une préoccupation majeure de la communauté internationale. Or, les forêts jouent un rôle primordial dans la régulation attendue au niveau mondial en tant que puits de carbone.

L'attention sur les forêts est devenue mondiale alors qu'elles sont par essence territoriales et locales. En fait, les forêts se trouvent au cœur des réflexions environnementales sur la gestion durable, elles sont analysées, inventoriées au regard de fonctions qu'elles jouent au bénéfice transnational. Il s'agit en outre, de la protection de la biodiversité qu'elles hébergent, du stockage du carbone censé faire contrepoids à l'effet de serre, de la préservation des écosystèmes naturels voire la fonction ludique et touristique à des paysages qu'elles offrent.

Les forêts sont devenues désormais un enjeu écologique majeur pour la société internationale, au même titre que la couche d'ozone ou le réchauffement climatique. Et la promotion de fonction qu'elles jouent a été dictées notamment par la déforestation accélérée des forêts tropicales avec les effets climatiques néfastes qui s'ensuivent. A ce titre, elles sont présentées dans les ordres du jour des grandes conférences environnementales mondiales telles que Rio (1992), Kyoto (1998), Johannesburg (2002), COP 21, COP 27, etc.¹

Il est évident que le climat, au centre des échanges dans ces grandes rencontres, a depuis longtemps, eu de nombreux bouleversements dans différentes périodes de l'histoire de la planète². Or depuis quelques années, il est beaucoup troublé qu'auparavant. Partout sur la terre, on observe des changements dans le système du climat mondial: perturbations de saisons, canicules, sécheresses plus longues et plus fréquentes, inondations, dégradation des écosystèmes (y compris les forêts), désertification, diminution des récoltes et crises alimentaires, fonte des glaces polaires entraînant l'élévation du niveau des mers, augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones tropicaux. Et les regards sont tournés vers la gestion des forêts là où elles existent en quantité importante.

Au-delà du phénomène El Nino³, qui se déroule dans les tropiques avec une certaine régularité prévisible, il se passe actuellement des phénomènes similaires, avec des tempêtes et des ouragans d'une violence extrême et dont les fréquences sont de plus en plus rapprochées, face à tous ceux-là, les forêts doivent voler au secours.

Cependant, nous constatons que la détérioration écologique de l'environnement est depuis longtemps un des thèmes politiques et médiatiques majeurs, mais personne encore n'est à même d'apporter des solutions et de les appliquer de façon efficace. Même si nous étions capables de ralentir tant soit peu la détérioration de l'environnement naturel de l'homme, celui dont dépend l'existence même de l'homme, la vitesse de la destruction de l'environnement global n'en aurait pas décrue pour autant⁴.

Conformément à la charte des Nations Unies qui engage les Etats membres à réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion, les Etats de la planète ont tous unanimement pris conscience que les changements du climat de la planète et leurs effets néfastes sont un sujet de préoccupation commune, et dont les solutions individuelles ne suffisent pas.

La coopération internationale a été ainsi retenue comme moyen privilégié pour lutter contre les changements climatiques et ses conséquences sur la nature et l'homme, un phénomène particulier qui remet en cause les modes de production et de consommation des sociétés modernes qui constitue de ce fait une énigme pour le développement durable.

Dans cette lutte contre le changement climatique, les Nations Unies ont mis en place des programmes d'adaptation et d'atténuation à travers l'ONU-REDD. En RDC, la REDD est en cheval entre la phase d'investissement et celle de mise en œuvre de paiement pour services environnementaux. Plusieurs autres projets sont en exécution et des actions de mobilisation de moyens sont menées par le gouvernement congolais, autant que d'autres.

¹ D'antin de Vaillac, *Forêt comme objet de relations internationales*, IEFC, Paris, 2004, p. 4

² Gao Xingjian, *l'environnement et la littérature*, traduit du chinois par MOLCANOV Denis, éd Poésie, 2010, p. 3-15

³ <https://www.fao.org/el-nino/fr>, consulté à Kisangani le 13/11/2023

⁴ Réduction des Emissions liées à la Déforestation des Forêts et ses enjeux, Kinshasa, 2009, p. 9

Les forêts denses tropicales ont une très grande capacité de séquestration de carbone. Dans ce cadre, les forêts du bassin du Congo sont le premier poumon de la planète en matière climatique⁵. Dès lors, il faut les préserver. Mais les populations forestières en ont besoin pour leur bien-être. La République Démocratique du Congo (RDC) entend se présenter comme un pays solution sous conditions car elle doit répondre à ses besoins de développement.

Depuis 2002, avec l'appui de la Banque mondiale, le Gouvernement de la RDC s'est engagé dans une série de réformes du cadre juridique et politique du secteur forestier. En grande partie, ces réformes ne sont pas encore achevées; plusieurs des éléments les plus importants pour la gouvernance forestière restent en suspens, y compris la clarification des droits des communautés forestières, le développement des alternatives à l'exploitation industrielle du bois, le renforcement des capacités de l'administration forestière et de la Société civile et le zonage forestier.⁶

En Novembre 2012, le Conseil des Ministres a adopté la Stratégie Cadre National REDD+, qui vise à stabiliser le couvert forestier à 63,5 % du territoire national à partir de 2030, et à le maintenir par la suite; aussi à mobiliser et coordonner les financements internationaux nécessaires visant une gestion coordonnée et axée sur les résultats dans le respect des sauvegardes sociales et environnementales.

Cette stratégie, qui s'aligne sur plans et cadres nationaux de développement, ainsi que sur les accords internationaux dont la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), promeut des politiques et mesures visant à favoriser un développement durable et intégré afin de l'amélioration du niveau de vie de la population congolaise et de la réduction de la pauvreté.

Le plan d'investissement a été élaboré, et décline les priorités de mise en œuvre de la Stratégie Cadre National REDD+ pour les années 2015-2020. Il combine le renforcement continu des capacités nationales avec des activités ciblées sur des réformes et des programmes sectoriels à l'échelle nationale coordonnés avec des investissements intégrés et innovants au niveau national afin de doter le pays de modèles de développement durable. Ce plan d'investissement vise à attirer et guider des financements internationaux et nationaux pour la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays, ainsi qu'aligner d'autres investissements nécessaires pour l'avancement du pays vers le développement vert.

Grâce à ce plan de préparation ambitieux et à un processus de préparation particulièrement dynamique, la RDC s'est positionnée comme un acteur majeur de la REDD+ au niveau international. Des avancées importantes ont été réalisées, notamment sur les moteurs de la déforestation, la validation du plan d'investissement du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), l'adoption de la Stratégie-Cadre national REDD+ ainsi que la création du Fonds National REDD+ (mécanisme financier) fin 2012, le développement des outils de mise en œuvre de la REDD+, la finalisation du rapport d'auto-évaluation du Readiness-Package validé par le Comité des Participants du FCPF, en mai 2015, faisant ainsi de la RDC, le premier des 47 pays REDD+ à voir finaliser sa phase de préparation et pouvoir entrer ainsi d'un pied solide dans la phase d'investissements. Avec ce plan d'Investissement, la RDC est bien équée pour rentrer pleinement dans la phase d'investissement de la REDD+⁷.

De tout ce qui précède, la RDC se présente comme pays solution aux problèmes climatiques grâce à ces trois paramètres: forêts avec une grande capacité de séquestration de CO₂ (1), capacités de production des énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, éolienne, etc. (2) et les minéraux stratégiques (cobalt, cuivre, lithium) utilisés dans les batteries et les voitures électriques (3). On peut y ajouter les ressources humaines (expertise de ses scientifiques, notamment). Or la population congolaise dépend directement ou indirectement selon le cas de ses forêts pour sa survie physique et culturelle.

Les communautés autochtones et locales revendiquent des droits traditionnels et coutumiers inaliénables et légitimes sur ces forêts, en dépit des dispositions légales en vigueur en matière foncière, méconnaissant ces droits. Ce qui fait que d'une part, la communauté internationale prône la préservation des forêts de la RDC en vue de créer l'équilibre du climat mondial et d'autre part, la population congolaise se sert de ces forêts pour sa survie. Cette situation conduit à deux visions différentes du problème: d'un côté ces forêts sont considérées comme « un patrimoine mondial » à préserver et de l'autre côté, elles constituent « un bien local » ou « coutumier », dont l'usage dépend complètement de la population locale.

C'est dans le contexte de ces deux visions contradictoires que nous menons cette étude afin de trouver une perception commune entre la communauté internationale et la communauté nationale sur l'utilisation des forêts en RDC. En fait,

⁵ <https://www.rftflash.fr/foret-tropicale-congolaise-est-desormais-premier-poumon-planete/article> par Georges Simmonds. Consulté à Kisangani le 25/01/2024.

⁶ The Forests of the Congo Basin state of the forest, 2006, CBFP, p. 255

⁷ Plan d'investissement REDD+, 2015, p.2

l'utilisation du terme « glocalisation » veut montrer tout simplement ce paradoxe entre l'universalisme et le particularisme et a comme finalité la combinaison des considérations à la fois mondiales et locales.

En entreprenant cette étude, nous voulons démontrer comment les logiques et idéologies des acteurs internationaux et locaux divergent en matière de gestion des forêts et de changement climatique en RDC.

2 MÉTHODOLOGIE SUIVIE

Pour collecter les données de ce travail, nous avons enquêté les agents des organisations publiques et privées qui travaillent sur des thématiques environnementales en RDC notamment à Kinshasa, à Kisangani et à Yangambi. Ces deux derniers sites ont été retenus car ils abritent de projets qui militent à réduire les effets du réchauffement climatique.

De toutes les catégories indiquées supra, 98 personnes ont été enquêtées, réparties en enseignants-chercheurs, en agents et/ou fonctionnaires de l'Etat (membres des Cabinets politiques y compris), membres d'Organisations Non Gouvernementales (ONGs), d'Organismes internationaux, des Associations privées travaillant sur des thématiques environnementales, dans les trois villes choisies.

Tableau 1. Structure de l'échantillon

Catégories	Ville	Kinshasa	Kisangani	Yangambi	Total
Enseignants-chercheurs	4	39	3	46	
Agents et/ou fonctionnaires de l'Etat	3	13	-	16	
Société civile	-	4	5	9	
Acteurs locaux	-	27	-	27	
Total	7	83	8	98	

Comme annoncé précédemment, notre échantillon est composé de 98 sujets dont 26 femmes et 72 hommes répartis dans trois entités différentes et le tableau en offre les détails.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons recouru à la méthode d'analyse stratégique selon Crozier et Friedberg améliorée par Otemikongo⁸. Cette méthode analyse le comportement concret des acteurs concernés par le processus de changement. Ainsi, dans le cadre de cette étude, le processus du changement auquel nous voulons analyser le comportement des acteurs impliqués est la lutte contre le changement climatique en RDC. Crozier et Friedberg décrivent l'organisation comme un système politique qui résulte notamment du « jeu des acteurs », de leur capacité à développer des stratégies et à tirer des zones d'incertitude au sein de l'organisation. Nous considérons la RDC comme une organisation qui fonctionne à travers les différentes négociations climatiques lors des conférences de parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

Ce protocole d'analyse stratégique d'acteurs s'articule autour de neuf lois opérationnalisées de la manière suivante:

Première opération: lister les acteurs engagés dans le processus du changement climatique, sans exception. Ces acteurs sont censés réagir de manière spécifique à l'annonce d'un changement notamment: ceux qui sont directement touchés, ceux qui ont un pouvoir de blocage, et ceux qui détiennent l'information. Les catégories d'acteurs concernés par le processus de lutte contre le changement climatique en RDC sont: (1) les pays industrialisés ou développés (riches); (2) les pays en voie de développements dont la RDC; (3) les organisations internationales non gouvernementales et gouvernementales et (4) les peuples autochtones et riverains.

Deuxième opération: il s'agit de repérer les enjeux de pouvoir pour comprendre la dynamique, le déroulement ou encore la nature des négociations internationales climatiques. Dans le processus de la lutte contre le changement climatique, les enjeux des négociations climatiques sont liés aux catégories d'acteurs; les pays développés sont responsables de pollution de la

⁸ Otemikongo M., *guerre des méthodes en sciences sociales*, Du choix du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats, L'Harmattan, Paris, 2018, pp. 194-198.

planète suite à leur industrialisation. Le fait qu'ils soutiennent financièrement les pays en développement dans leurs efforts d'adaptation aux effets du changement climatique, leur procure un certain pouvoir sur les catégories d'acteurs.

Les enjeux du pouvoir pour les organisations internationales (OI et OINGs) résident dans leur efficacité d'intervention au processus de la lutte contre le changement climatique, aussi le fait qu'elles détiennent les outils technologiques leur permettant de recueillir les informations sur l'évolution du processus de la lutte contre le changement climatique, elles maîtrisent également la gestion fiduciaire.

Troisième opération: les négociations internationales climatiques sont un produit de jeux ou stratégiques des acteurs. Chaque acteur développe ses propres stratégies pour atteindre ses propres objectifs. La RDC comme membre d'une catégorie d'acteurs, mobilise ses stratégies et idéologies pour atteindre ses objectifs qui sont notamment, de bénéficier des avantages, opportunités qu'offre la lutte contre le changement climatique en fonction du rôle qu'elle joue dans la régulation climatique mondiale. Ses stratégies sont malheureusement inefficaces car elles ne lui permettent d'atteindre son objectif tel que souhaité. Malgré le fait que la RDC utilise son rapport de pouvoir, plusieurs contraintes sont liées à la mise en œuvre pour concilier l'ambivalence autour de la gestion de ses forêts.

Quatrième opération: consiste à comprendre les relations de pouvoir entre les acteurs, identifier les sources de pouvoir, les zones d'incertitudes contrôlées par les acteurs majeurs détenteurs d'enjeux. Dans le cadre de la gestion de forêts de la RDC, chaque catégorie d'acteurs a une part de pouvoir qu'il détient ainsi qu'une zone d'incertitude qu'il contrôle. En effet, les acteurs acceptent de se mettre ensemble, de coopérer en créant un collectif pour parvenir à cet objectif commun qui est la régulation climatique. Par conséquent, les acteurs s'accordent mutuellement de l'espace pour que chacun exerce sa portion du pouvoir, bien qu'en réalité le pouvoir d'une catégorie d'acteurs primera sur le pouvoir des autres acteurs.

Cinquième opération: consiste à identifier la culture des acteurs, les outils conceptuels qui leur permettent d'expliquer ou justifier leurs actions concrètes.

Sixième opération: analyse de système d'action concret, la signature de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique a permis aux acteurs notamment tous les Etats membres, les Organisations Internationales non gouvernementales de se réunir chaque après deux ans pour discuter des stratégies, d'adopter des normes et mécanismes de lutte contre le changement climatique. Et chaque Etat élaboré ses lois, stratégies nationales en référant des normes et stratégies produites au niveau international. La RDC fait partie des pays membres de la CCNUCC et participe aux différentes COP.

Septième opération: consiste à dresser le bilan. Ainsi pour la RDC étant membre des pays en voie de développement, le bilan de sa politique en matière de la lutte contre le changement climatique enregistre jusque-là les risques qui sont supérieurs aux gains escomptés dans le processus du changement. Ce bilan peut être généralisé pour tous les pays de cette catégorie à savoir les pays en voie de développement.

Huitième opération: étant donné que le bilan est négatif, il est important de se questionner sur le pouvoir d'acteurs. La RDC n'exerce pas effectivement son pouvoir étant que pays solution au changement climatique notamment suite à plusieurs contraintes d'ordre diplomatique, humain, technologique, institutionnel et financier qui sont de facteurs justifiant cette inefficacité.

Neuvième opération: chercher les points faibles de l'organisation (compromis, enjeux de négociation, etc.) et mettre au point un plan d'action notamment par la proposition des corrections permettant d'initier le changement. La faiblesse dans la lutte contre le changement climatique réside au niveau de divergence des logiques et idéologies des acteurs, du mécanisme de suivi pour l'application des mesures prises, et la mise en œuvre des stratégies et normes. Cela impacte négativement sur la lutte contre le changement climatique qui constitue le processus de changement dans le cadre de cette étude.

Etant donné qu'il s'agit ici de la RDC, sa faiblesse réside au niveau des différentes contraintes énumérées ci-haut. Ainsi, pour concilier les enjeux locaux et l'agenda global en matière de gestion des forêts, la RDC doit former les experts en négociation climatique et cela à tout le niveau notamment local, national et international, renforcer la collaboration interinstitutionnelle, assumer correctement ses fonctions régaliennes, renforcer les actions alternatives au profit des communautés riveraines des forêts, améliorer la gestion forestière et surtout la gestion fiduciaire pour lui permettre d'arracher la confiance des bailleurs des fonds dans la gestion des projets et programme relatifs à la lutte contre le changement climatique. Dès que ces éléments évoqués seront améliorés, la RDC pourra concilier la persistance de l'ambivalence entre les enjeux locaux et l'agenda global en matière de la gestion de forêts de la RDC.

Nous avons fait recours à deux techniques pour collecter les données analysées dans cette étude, il s'agit de la technique documentaire et de l'entretien.

Pour traiter les données, nous avons fait usage de l'analyse de contenu, laquelle est considérée par Bardin⁹ comme étant « *un ensemble de techniques d'analyse des communications* ». De son côté, Barelson¹⁰ considère l'analyse de contenu comme une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste (et latent) des communications, ayant pour but de les interpréter. Dans le cas d'espèce, nous avons utilisé sa variante qualitative.

Elle nous a permis d'assurer l'analyse et l'interprétation de contenu des documents écrits (les archives) et les documents non écrits (les déclarations politiques, les conversations...) ainsi qu'à ceux audiovisuels. Elle a pris aussi en charge l'interprétation des opinions avancées par les enquêtés dans les entretiens. Pour y parvenir, nous avons, préalablement, recoupé et regroupé ces données au sein d'unités d'analyse pertinentes à notre recherche, à savoir: les motivations de la demande de la RDC comme pays solution au problème du changement climatique, la contrepartie de ses forêts qui font aujourd'hui de la RDC le premier poumon mondial, les risques d'un désengagement précoce par la RDC et les voies de sortie de l'impasse environnementale.

3 RÉSULTATS

Les résultats qui seront décrits ci-dessous proviennent de six questions posées aux enquêtés, il s'agit (1) des acteurs impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique, (2) de la RDC comme pays solution au problème du changement climatique, (3) des actions de la RDC au niveau de la coopération internationale en matière de lutte contre le réchauffement climatique, (4) des stratégies de lutte contre le réchauffement climatique de la RDC au niveau national, (5) des enjeux positifs de la lutte contre le réchauffement climatique de la RDC et (6) des perspectives de la RDC pour la réussite de la lutte contre le réchauffement climatique au niveau local.

Tableau 2. Acteurs impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique en RDC

Acteurs	Fréquence attendue	Fréquence observée	Pourcentage
Gouvernement Congolais	98	73	74,49
Organisations Internationales	98	3	3,06
ONG (nationales et internationales)	98	75	76,53
Individus	98	5	5,10
Communautés locales	98	17	17,35
Société civile	98	15	15,31
Les pays industrialisés	98	3	3,06

Pour ce qui concerne les acteurs impliqués dans la lutte contre le changement climatique, la lecture de ce tableau montre que sur un total de 98 réponses attendues, il y a 75 soit 76,53% qui reconnaissent les ONG (nationales et internationales), 75 soit 74,49% alignent le gouvernement congolais (à travers ses différents ministères), 17 soit 17,35% font allusion aux communautés locales, 15 soit 15,31% citent la société civile, 5 soit 5,10% voient les individus, 3 soit 3,06% considèrent les pays industrialisés et enfin 3 soit 3,06 pensent aux organisations internationales.

⁹ Pour la meilleure édification, lire Shomba Kinyamba, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 2013, p.58.

¹⁰ Barelson cité par Kabudri Legi, D., *Administration publique congolaise face au changement politique pendant la première législature de la Troisième République : cas de la Province Orientale*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP, UNIKIS, septembre 2015, p.27

Tableau 3. *La RDC, pays solution au problème du changement climatique*

Pays solution	Effectifs	Pourcentage
A cause de ces forêts avec une grande capacité de séquestration de CO2	66	44,29
Avec ces capacités de production des énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, éolienne)	36	24,16
Avec ces minéraux stratégiques (cobalt, cuivre, lithium) utilisés dans la fabrication de batteries et les voitures électriques	41	27,51
Avec l'expertise de ses scientifiques dans la lutte contre le réchauffement climatique	6	4,02
Total	149	100

Les données de ce tableau montrent que sur un total de 149 réponses obtenues concernant la RDC comme pays solution au problème du réchauffement climatique, 66 soit 44,29% font allusion aux forêts avec une grande capacité de séquestration de CO2, 41 soit 27,51% évoquent les minéraux stratégiques (cobalt, cuivre, lithium) utilisés dans la fabrication de batteries et les voitures électriques, 36 soit 24,16% pensent à la production des énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, éolienne) et 6 soit 4,02% soulèvent l'expertise de ses scientifiques dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Tableau 4. *Les actions de la RDC au niveau de la coopération internationale en matière de lutte contre le réchauffement climatique*

Actions	Effectifs	Pourcentage
Participer à des rencontres internationales sur le climat	32	22,86
Organiser, en RDC, des Conférences, Ateliers, Sommets et/ou autres rencontres internationales sur le climat	43	30,71
Mener les lobbyings pour bénéficier de paiement pour services environnementaux	47	33,57
Tenir compte de la qualité des négociateurs	18	12,86
Total	140	100

La lecture de ce tableau montre qu'au niveau de la coopération internationale en matière de réchauffement climatique, il y a eu au total 140 réponses enregistrées à telle sorte que 47 soit 33,6% soutiennent le fait de mener des lobbyings afin de bénéficier de paiement pour services environnementaux; 43 soit 30,7% retiennent l'organisation en RDC des conférences, ateliers, sommets ou autres rencontres internationales sur le climat; 32 soit 22,8% proposent la participation de la RDC à des rencontres internationales sur le climat et enfin, 18 soit 12,8% veulent qu'on puisse tenir compte de la qualité des négociateurs congolais.

Tableau 5. *Les stratégies de lutte contre le réchauffement climatique de la RDC au niveau national*

Stratégies de lutte contre le réchauffement climatique	Effectifs	Pourcentage
Cadre légal de gestion forestière	16	16,33
Cadre institutionnel de gestion forestière	15	15,31
Tenue des assises sur la protection et préservation de l'écosystème	7	7,14
Non réponse	60	61,22
Total	98	100

Comme le montre ce tableau, les stratégies à mettre en place en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique au niveau national sont: le cadre légal de gestion de forestière (16 sujets, soit 16,33%), le cadre institutionnel de gestion forestière (15 enquêtés, soit 15,31%) et la tenue des assises sur la protection et préservation de l'écosystème (7 enquêtés, soit 7,14%). Curieusement, le nombre de non réponse a dominé sur ce tableau (60 soit 61,2%); ceci pourrait s'expliquer soit par manque de stratégies à proposer par l'enquêté soit par le comportement de la RDC qui ne paraît pas stratège en cette matière.

Tableau 6. Des enjeux positifs de la lutte contre le réchauffement climatique de la RDC

Enjeux positifs	Fréquence attendue	Fréquence observée	Pourcentage
Financement des projets et programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	98	17	17,35
Récompense des dommages causés par les effets du changement climatique	98	21	21,43
Commercialisation effective des puits carbone	98	27	27,55
Paiement des crédits carbone en équivalence de CO2 stockés ou captés par les forêts et tourbières	98	33	33,67
Sans réponse	98	32	32,65

Pour ce qui concerne les enjeux positifs dans la lutte de la RDC contre le réchauffement climatique, il y a eu 33 sujets soit 33,67% qui ont évoqué le paiement des crédits carbone en équivalence de CO2 stockés ou captés par les forêts et tourbières, 27 sujets soit 27,55% ont souligné la commercialisation effective des puits carbone, 21 sujets soit 21,43% ont fait mention de la récompense des dommages causés par les effets du changement climatique et enfin 17 sujets soit 17,35% ont insisté sur le financement des projets et programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Retenons que les non réponses ont dominé dans le tableau (32 sujets soit 32,65%); la complexité de la question soulevée par cette recherche pourrait expliquer l'attitude de ces enquêtés.

Tableau 7. Les perspectives de la RDC pour la réussite de la lutte contre le réchauffement climatique au niveau local

Perspectives	Fréquence attendue	Fréquence observée	Pourcentage
La sensibilisation locale	98	63	42
Organisation des Conférences, Ateliers ou autres rencontres locales sur le climat	98	33	22
Envisager les actions alternatives au profit des communautés riveraines des forêts	98	54	36

L'observation de ce tableau relève que sur un total de 150 réponses pour la réussite de la lutte contre le réchauffement climatique au niveau local, 63 soit 42% évoquent la sensibilisation locale, 54 soit 36% mettent en exergue l'organisation des conférences, ateliers ou autres rencontres locales sur le climat et enfin, 33 soit 22% envisagent les actions alternatives au profit des communautés riveraines des forêts.

4 DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats issus des analyses des données montrent que la RDC est un pays solution au problème de réchauffement climatique à travers le monde. Par conséquent, La bonne gouvernance est une option inévitable dans l'encouragement de tous les acteurs.

Le concept de gouvernance étant polysémique, Abanda et Ngoutane soulignent que toutes les définitions de la gouvernance s'accordent sur le fait que l'une de ses assises fondamentales est l'avènement de nouveaux acteurs, de nouveaux modes de gestion, la mise en place d'un cadre incitatif et représentatif, et la primauté de la concertation¹¹. Pour eux, les faits de terrain démontrent combien l'émergence d'une action collective est importante pour que les communautés locales deviennent de véritables acteurs de la gestion des forêts en RDC. C'est ainsi qu'ils se sont penchés sur la gouvernance concertée, laquelle s'adapte à la réalité des communautés locales en tenant compte de l'identité, des valeurs et des représentations locales.

Tout en reconnaissant théoriquement le progrès réalisé dans le nouveau cadre réglementaire forestier par rapport aux lois et pratiques antérieures, Tréfon affirme que le ministère de l'environnement de la RDC et ses services spécialisés souffrent de

¹¹ Abanda Ngono, F., et Ngoutane Peyou, S., A. op.cit., p.1

l'insuffisance de moyens financiers, de personnel et d'experts dotés de compétences à jour. Les bureaux ne disposent pas de systèmes de gestion de données et d'équipements de base (...) Les employés sont mal payés et ne sont pas motivés à accomplir leurs tâches professionnelles. (...). Les mécanismes de contrôle administratif, logistique et institutionnel envisagés en matière de gestion forestière sont soit inexistantes soit insuffisantes; ce qui n'empêche pas les exploitants forestiers de poursuivre les pratiques de corruption qui caractérisaient le secteur dans le passé. (...). Les recettes fiscales issues de l'activité forestière, qui devraient être reversées aux communautés, demeurent souvent illusoires car les exploitants paient leurs impôts à un gouvernement central qui n'a pas tradition de transparence ou de responsabilités. En plus, les dispositions juridiques relatives à la rétrocession fiscale, telle que stipulée dans la constitution de 2006 et concernant le processus de décentralisation, ne sont pas appliquées¹².

Ainsi que l'exprime Tréfon, pour réussir la gouvernance forestière, il faudra:

- Une éducation environnementale et des campagnes de sensibilisation sur les droits et les responsabilités en vue d'aider les populations locales à participer à la négociation des stratégies de gouvernance forestière;
- Créer de conditions permettant d'attirer des partenaires du secteur privé responsables afin d'aider à remettre l'économie forestière de la RDC sur la bonne voie;
- Un grand respect des systèmes de pensée et de croyance locaux (en prenant en compte les problèmes de clivages, tensions, méfiance, inégalités entre sexes et entre les générations qui caractérisent les communautés forestières);
- Renforcer les capacités et une formation plus systématique de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gouvernance forestière;
- Réduire les écarts qui séparent les partenaires internationaux publics et privés, les autorités nationales et les populations locales, afin que les parties puissent convenir à un ensemble d'intérêts communs.

Tout ceci nécessitera le soutien permanent de la communauté internationale avec des attentes réalistes et un fort engagement de la société civile¹³.

Les résultats des tableaux 3, 4 et 6 font allusion aux stratégies que la RDC peut monter tant au niveau national qu'au niveau de la coopération internationale afin de lutter contre le réchauffement climatique. Pour paraître efficace, la RDC doit à la fois mettre un cadre légal et institutionnel de son environnement, mener des lobbyings, organiser et participer aux rencontres internationales, sensibiliser les communautés locales et envisager les actions alternatives au profit de ces communautés. Bien qu'il y ait de progrès énorme en ce qui concerne le cadre réglementaire, comme évoqué déjà ci-haut, la RDC souffre de la mauvaise gouvernance et de la corruption endémique, conduisant ainsi à un bilan assez négatif de tout programme de réforme.

En fait, l'administration forestière doit s'assurer que les décisions prises ou à prendre coïncident à la fois avec les besoins, visions et valeurs de communautés locales et avec les besoins de l'humanité toute entière. L'Etat congolais doit donc exploiter les méthodologies les plus pertinentes dans sa gouvernance forestière afin que celle-ci ait un impact positif sur le couvert forestier et la biodiversité, et permette un développement durable des communautés dépendantes des forêts. Aujourd'hui, ce sont des méthodes participatives qui sont mises en exergue, aboutissant à une cogestion forestière entre les parties prenantes. Paraphrasons Chiasson, Mévellec, Bouthillier et Boucher¹⁴ pour dire c'est bien l'Etat, au gré de l'évolution de ses politiques sectorielles, qui peut agir tour à tour comme le moteur ou le frein dans la construction d'une capacité publique tant nationale qu'internationale. Les bavues évoquées ci-haut par Tréfon font que l'Etat congolais n'inspire pas confiance tant au niveau national qu'international en matière de la gouvernance forestière; il doit ainsi recréer cette confiance.

L'organisation des rencontres internationales par la RDC et sa participation aux différentes rencontres organisées à l'international peut lui procurer des expériences en matière de gouvernance forestière ainsi que faire entendre sa voix à la communauté internationale. Ici aussi, elle doit bien sélectionner les participants de ces forums sur base des critères objectifs (et non sur base de clientélisme) afin que les plus concernés (et/ou les plus compétents) puissent s'y retrouver en vue de la recherche des solutions plus durables et concertées.

Les lobbyings à mener au niveau international doivent porter haut l'image des forêts de la RDC; et s'il y a des compensations pour les services que rendent ces forêts à l'humanité toute entière, elles doivent profiter premièrement aux communautés locales et non comme c'est le cas aujourd'hui où ces communautés sont restées aux oubliettes, au profit des dirigeants ou

¹² Tréfon, T., « Gouvernance forestière au Congo : le règne de la corruption ? », Notes de synthèse U4BRIEF, décembre 2011, N°17, pp.3-4

¹³ Tréfon, T., Notes déjà citées, p.4

¹⁴ Chiasson, G., Mévellec, A., Bouthillier, L. et Boucher, J., « Gouvernance forestière et changement d'échelle : le rôle ambigu de l'Etat dans la mise en place des instances régionales », *Communautés dépendantes des forêts et gouvernance*, Vol. 17, n°2, 2020, pp.30-51

gouvernants. Ce qui génère même l'opposition parfois farouche de ces communautés à tout projet ou programme de foresterie dans leurs milieux, créant ainsi, aux dires de Crozier et Friedberg, une zone d'incertitude à la gouvernance forestière dans son ensemble.

Les actions alternatives au profit des communautés locales restent une des solutions efficaces pour la sauvegarde des forêts. Tant que ces communautés n'auront pas d'autres activités que celles d'exploitation des forêts, les forêts de la RDC se dégraderont toujours. Certaines ONG mettent en avant la foresterie communautaire comme une alternative aux concessions industrielles d'exploitation du bois. D'autres proposent les concessions de conservation comme alternative à l'exploitation forestière. Bien que les forêts tropicales rendent énormément des services environnementaux à la planète, notons qu'elles dépendent des Etats souverains qui les utilisent avant tout comme des ressources économiques. Et vouloir renverser cette tendance équivaudrait à réorienter cette économie vers les activités qui ne vont pas entamer fortement les forêts; cependant, la plupart de ces pays tropicaux étant pauvres ne peuvent le faire sans l'aide conséquente de la communauté internationale. Il faudrait que cette dernière mette la main dans la pâte pour en arriver là.

Dans un pays aussi bouillant que la RDC où tout est presque banalisé, la sensibilisation semble être un impératif afin de renforcer le vivre ensemble et le mieux-être. En fait, faire passer les communautés d'un point « x » vers un point « y » ou encore les faire participer à la gouvernance forestière sans trop de résistance, nécessite un travail de titan de la sensibilisation. Elle suppose une solide préparation du contenu et la forme du message à transmettre, autrement dit elle appelle un savoir-faire spécifique. A ce niveau, il faudra amener un langage accessible aux communautés. Ceci doit renvoyer à une pédagogie situationnelle¹⁵, étant donné que l'acte de sensibilisation vise d'agir sur les perceptions et les habitudes de ces communautés, ainsi elle demande beaucoup de tact et n'a pas besoin des pédagogies classiques. Elle doit utiliser la persuasion comme instrument pouvant convaincre les communautés à bâtir un futur sain et durable de la RDC, en créant la peur bien sûr du désastre.

Comme l'exprime Fabien Girandola, *la persuasion par peur est un thème qui a des implications évidentes dans les domaines de la santé, de la prévention routière, de l'environnement, du marketing social*¹⁶. En définitive, la sensibilisation doit avoir pour objectif d'encourager le changement d'état d'esprit et de comportements des communautés, et de promouvoir les actions de conservation de l'environnement en général et des forêts en particulier. De ce fait, elle doit fournir des exemples locaux plus près des réalités actuelles et quotidiennes des communautés, afin qu'elles puissent prendre conscience du rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre le changement climatique.

Les résultats des enjeux positifs évoqués au tableau 5 tournent autour des bénéfices financiers et matériels que le pays et/ou les communautés locales peuvent tirer en termes soit de récompense soit de commercialisation de puits carbone ou de paiement crédit carbone ou encore de programmes d'atténuation du changement climatique. Ce qui fait que le pays ou le gouvernement s'attende à une compensation à la hauteur de la contribution de ses forêts dans l'équilibre climatique au monde; c'est la raison pour laquelle il se déclare « pays-solution ». Toutefois, l'impact de ces sommes versées en signe de compensation n'est pas ressenti dans les communautés locales à cause de la mauvaise gouvernance.

La RDC a ratifié plusieurs conventions, traités et accords internationaux, régionaux et sous régionaux dans le secteur forestier. Il s'agit ici d'un engagement pris par le pays pour la gestion durable de la biodiversité, notamment dans le domaine de l'environnement dont certains ont un rapport étroit avec la gestion des ressources forestières, à savoir la Convention d'Algier, la CCNUCC, la CDB, l'Accord international sur les bois tropicaux, et CITES... La RDC dispose également du processus REDD+ plus avancé que de nombreux pays du Bassin du Congo par la mise en place d'une coordination nationale et l'élaboration d'une Stratégie Nationale Cadre REDD+.

Mais vingt-deux ans après malgré toutes ces initiatives, la forêt congolaise a du mal à jouer son rôle social, économique et écologique. Outre le problème de mauvaise gouvernance avec tous ses corollaires, peut-être qu'en se considérant comme « pays-solution », la RDC voudrait vraiment palper ce qui peut lui revenir comme avantages avant de mordre à l'hameçon.

Pour ne pas arriver à cette phase qui paraît dangereuse pour l'humanité, les mesures en faveur de conservation des forêts doivent être prises à tous les niveaux, aussi bien dans les pays du Nord que ceux du Sud. Et la sensibilisation doit se faire en deux sens: d'une part, encourager les pays du Nord de compenser les services forestiers des pays tropicaux et de diminuer

¹⁵ Se reporter à Zahrane, T., « La pédagogie situationnelle : un levier de sensibilisation à la culture entrepreneuriale », *Revue « Repères et perspectives Economiques »*, Vol.3, n°1, 1^{er} semestre 2019, pp.68-85

¹⁶ Girandola, F., « Peur et persuasion : présentation des recherches d'une nouvelle lecture », *L'année Psychologique 100*, 2000, p.334

sensiblement les activités destructrices de l'atmosphère et d'autre part, encourager les pays tropicaux du Sud de renforcer les mesures de conservation de leurs forêts.

5 CONCLUSION

Au terme de cette étude consacrée sur les forêts de la République démocratique du Congo: une solution au problème de réchauffement climatique, l'objectif était de démontrer l'importance de la forêt de la RD Congo, vue par les différents acteurs. Après analyse des données, nos investigations ont révélé qu'il existe plusieurs acteurs qui sont impliqués dans la gestion de la forêt de la RDC, entre autre les ONG et autres associations (76,53%), le gouvernement congolais au travers ses ministères (74,49%) et les communautés locales (17,35%). La RDC est considérée comme étant un pays solution au problème du réchauffement climatique, à cause de ces forêts avec une grande capacité de séquestration de CO2 (44,29%), les minéraux stratégiques (cobalt, cuivre, lithium) utilisés dans la fabrication de batteries et les voitures électriques (27,51%), et enfin la production des énergies renouvelables (24,16%).

Le paiement des crédits carbone en équivalence de CO2 stockés ou captés par les forêts et tourbières (33,67%), la commercialisation effective des puits carbone (27,55%), la récompense des dommages causés par les effets du changement climatique (21,43%), et enfin le financement des projets et programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (17,35%) constituent les enjeux positifs de la lutte contre le réchauffement climatique de la RDC.

Cependant, après analyse, nos investigations ont révélé d'autres stratégies qui doivent être mises en place par la RDC notamment la sensibilisation à double sens (33,77%), mettre en place des actions alternatives au profit des communautés riveraines des forêts (29,13%).

REFERENCES

- [1] D'antin de Vaillac, Forêt comme objet de relations internationales, IEFC, Paris, 2004.
- [2] Gao Xingjian, *l'environnement et la littérature*, traduit du chinois par MOLCANOV Denis, éd Poésie, 2010.
- [3] Otemikongo M., *guerre des méthodes en sciences sociales*, Du choix du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats, L'Harmattan, Paris, 2018.
- [4] Réduction des Emissions liées à la Déforestation des Forêts et ses enjeux, Kinshasa, 2009.
- [5] Shomba Kinyamba, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 2013.
- [6] The Forests of the Congo Basin state of the forest, 2006, CBFP.
- [7] Chiasson, G., Mévellec, A., Bouthillier, L. et Boucher, J., « Gouvernance forestière et changement d'échelle: le rôle ambigu de l'Etat dans la mise en place des instances régionales», *Communautés dépendantes des forêts et gouvernance*, Vol.17, n°2, 2020.
- [8] Girandola, F., « Peur et persuasion: présentation des recherches d'une nouvelle lecture», *L'année Psychologique* 100, 2000.
- [9] Tréfon, T., « Gouvernance forestière au Congo: le règne de la corruption ?», Notes de synthèse U4BRIEF, décembre 2011, N°17.
- [10] Zahrane, T., « La pédagogie situationnelle: un levier de sensibilisation à la culture entrepreneuriale», *Revue « Repères et perspectives Economiques »*, Vol.3, n°1, 1^{er} semestre 2019.
- [11] Kabudri Legi, D., Administration publique congolaise face au changement politique pendant la première législature de la Troisième République: cas de la Province Orientale, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP, UNIKIS, septembre 2015.
- [12] Abanda Ngono, F. et Ngoutane Peyou, S., A., « Les modes de participation et d'implication des communautés autochtones dans l'exploitation des ressources territoriales au Cameroun: Réflexion sur les voies d'un modèle de gouvernance forestière autochtone dans le bassin du Congo », communication présentée lors de la Conférence internationale: « Peuples autochtone, communautés locales et ressources naturelles en Afrique centrale: Quels droits ? Quelles mesures de protection ? Quel (s) rôle (s) pour les défenseurs de l'environnement ?», 29-31 mars 2016, Yaoundé-Cameroun.
- [13] <https://www.fao.org/el-nino/fr>.
- [14] <https://www.rtflash.fr/foret-tropicale-congolaise-est-desormais-premier-poumon-planete/article par Georges Simmond>.